

Lettre ouverte à Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France, à la suite de sa déclaration au sujet de Mgr Michel Santier

Monseigneur,

C'est avec beaucoup d'étonnement et de colère que je prends connaissance de votre déclaration, à la suite de la révélation dans la presse des faits mettant en cause Mgr Michel Santier.

En effet, vous y écrivez comprendre le sentiment d'incompréhension, de trahison, de colère, et la tentation de découragement des victimes et des fidèles. Vous y exprimez votre compassion à l'égard des victimes mais aussi envers toutes celles et ceux que ces révélations blessent. Vous dites entendre la demande d'une plus grande clarté sur les procédures canoniques, les mesures qui peuvent en découler, et l'exigence de transparence que portent beaucoup de fidèles.

Pourtant Monseigneur, vous étiez en copie recommandée d'un courrier adressé à Mgr de Germay concernant une plainte que j'ai formulée à l'encontre d'un prêtre qui exerçait à Lyon au moment des faits, mais incardiné à Paris, et vous n'avez pas jugé utile ni même charitable de faire un retour à mon courrier. L'absence de retour de votre part à mon courrier n'est nullement l'expression de votre compassion à l'égard des victimes, bien au contraire.

Vous, mais aussi Mgr Ulrich, archevêque de Paris, Mgr Brunin en charge des dérives sectaires dans l'Eglise catholique, Mgr Rivière, évêque d'Autun, où le prêtre mis en cause officie aujourd'hui. Ces religieux ne souhaitant pas faire de retour à mes courriers, vous voudrez leur transmettre vous-même celui-ci ainsi qu'à tous les évêques de France.

En réaction à votre déclaration, je vous confirme que oui, la déception et le découragement sont grands face à des hommes qui devraient être des disciples du Christ au service de son prochain, mais qui, à la charité, préfèrent l'indifférence ou le mépris.

Oui, le découragement est grand face à des responsables religieux qui sur la scène médiatique prétendent vouloir œuvrer pour la transparence, la vérité et la justice, alors que dans les faits, dans la gestion des plaintes au niveau des diocèses ou des ordres religieux, il n'en est rien.

Quelle transparence peut-on espérer lorsqu'un évêque écrit que les résultats d'une enquête canonique préalable n'ont pas vocation à être diffusées. Pas même transmises à la victime.

Pour l'Eglise, la victime n'a aucun droit, surtout pas celui de savoir si le préjudice ou le mal qu'elle a subi est reconnu par l'Eglise, cette reconnaissance étant le préalable à toute reconstruction, et si des mesures ont été prises à l'encontre du prêtre coupable.

Non, la victime n'a aucun droit de regard et d'information, elle n'a que le droit d'être malmenée par les différentes autorités ecclésiastiques auxquelles elle a affaire et dont la ligne

de conduite est le silence, le déni, le mépris...sans doute parce qu'elle dérange l'institution en mettant en lumière la face la plus sombre de l'Eglise.

Malmenée et méprisée, je l'ai été durant des mois, chacun des diocèses concernés, Lyon et Paris, et chacun de mes interlocuteurs (Mgr de Kerimel, Mgr de Germay, Mgr Gobilliard, Mgr Verny, le père de Boccard, official de Lyon, le Père Leroux vice-official) me renvoyant de l'un à l'autre pour ne surtout pas répondre à mes questions et s'expliquer sur les dérives non seulement du prêtre mis en cause mais aussi de la cellule d'exorcisme du diocèse de Lyon. Sans parler des courriers qui sont restés lettres mortes ou des paroles blessantes de l'un de mes interlocuteurs qui refusait de me recevoir et a clos une conversation téléphonique avec ces mots « Vous me faites perdre mon temps » ! Et que dire des paroles de son confrère, qui lorsque j'évoquai cet épisode, me répondit « ça, c'est vous qui le dites. », insinuant sans se cacher que j'étais une menteuse.

Voici Monseigneur, si vous ne le saviez pas, l'accueil que l'Eglise réserve à une victime et du manque de transparence sur les procédures et les conclusions d'une enquête concernant un prêtre.

J'ai expérimenté au sein même de l'Eglise l'indifférence, le silence, le mépris, et jusqu'au mensonge pour protéger des religieux ou l'institution. Ma confiance en l'Eglise a été définitivement trahie et blessée.

Alors oui, le découragement est grand quand s'étalent dans la presse d'autres affaires d'abus pour laquelle l'Eglise a une fois encore brillé par son manque de transparence !

Comment, avec de telles attitudes et agissements, est-il possible pour les fidèles de croire en la détermination des responsables religieux à poursuivre un chemin de vérité et de justice ?

Comment la confiance pourrait-elle demeurer possible ou pourrait-elle être reconstruite?

Après des mois de bras de fer et de nombreux courriers à mes différents interlocuteurs, Mgr de Germay a enfin consenti à apporter quelques réponses à mes questions – pas toutes évidemment, certaines étant trop embarrassantes – dans un courrier dans lequel il reconnaît que les dysfonctionnements mis au jour par l'enquête ont conduit à la refondation complète de l'équipe d'exorcisme du diocèse de Lyon et que l'évêque de Paris a pris un décret restreignant très strictement les activités pastorales du prêtre mis en cause.

Evidemment, aucune déclaration ou information n'a été faite par les diocèses sur cette affaire, qui aurait pu permettre à d'autres victimes de se manifester et d'être entendues, ou qui aurait pu être l'occasion pour les évêques d'exprimer leur compassion aux différentes victimes de ce prêtre.

Le diocèse de Lyon, malgré un communiqué en date du 19 janvier 2022 dans lequel il affirme vouloir se démarquer de la culture du silence et du déni, entretient bien le silence et l'omerta sur les affaires sales en son sein.

Très certainement, à titre personnel, j'aurais dû me réjouir à la lecture de cette réponse tant attendue de Mgr de Germay, mais ma joie a été assombrie par la lucidité que cette réponse n'ait venue qu'après des mois de relance et par une réalité récurrente dans l'Eglise : malgré

les mesures dont il fait l'objet et la vigilance que l'Eglise devrait exercer à son égard, le dit-prêtre a à nouveau été déplacé dans un autre diocèse où, à son arrivée, un journal local lui a consacré un article élogieux, qui n'est ni plus ni moins qu'une autobiographie avantageuse, mais ne mentionne pas son passé tendancieux à Lyon et les mesures restrictives dont il fait l'objet.

Comment ne pas trembler à l'idée qu'ainsi revêtu d'une réputation immaculée le dit-prêtre ne reproduise pas dans ce diocèse les agissements qui lui ont valu d'être renvoyé à Paris par l'administrateur de Lyon après que plusieurs plaintes ont été faites à son encontre ?

Le déplacement des prêtres sera-telle jamais la seule réponse apportée par l'Eglise aux situations d'abus ?

Pourquoi faut-il toujours que les affaires d'abus soient médiatisées pour que les autorités ecclésiastiques s'expriment et fassent leur mea-culpa, affirmant leur détermination dans la lutte contre toutes les formes d'abus ?

Combien de temps faudra-t-il donc encore attendre pour que les annonces, les déclarations, les communiqués des évêques lors de ces affaires médiatisées soient vraiment suivis des actes, ce que vous désignez peut-être sous le terme de « bonnes pratiques » au niveau des diocèses ?

Combien de temps encore la culture du silence, du déni et de l'omerta primera-t-elle sur la justice qui est due aux victimes ?

Combien de temps encore les victimes devront-elles quémander et se battre avec les autorités ecclésiastiques pour obtenir des réponses à leurs questions et une vraie reconnaissance ?

Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour que l'Eglise entreprenne l'indispensable chemin de conversion qui est le sien pour être à la hauteur de sa mission ?

Dans le courrier adressé à Mgr de Germay et pour lequel vous étiez en copie, je conclusais avec ces versets que je reprends aujourd'hui :

« Les scribes et les pharisiens enseignent dans la chaire de Moïse.

Donc, tout ce qu'ils peuvent vous dire, faites-le et observez-le.

Mais n'agissez pas d'après leurs actes, car ils disent et ne font pas. »

Oui, mon expérience personnelle me fait dire : ils disent et ne font pas.

Catherine de Vogüé